

# RAPPORT ANNUEL 2025











# PARIS EST MARNE & BOIS

|    |                     |
|----|---------------------|
| 06 | Gouvernance         |
| 10 | Ressources humaines |
| 12 | Aménagement         |
| 18 | Cohésion sociale    |
| 24 | Culture             |

|    |                                               |
|----|-----------------------------------------------|
| 32 | Développement économique et emploi            |
| 38 | Eau et assainissement                         |
| 42 | Environnement et transition écologique        |
| 48 | Urbanisme                                     |
| 52 | Tourisme                                      |
| 58 | Régie intercommunale des marchés alimentaires |



# Édito



**Olivier Capitanio**

Président de Paris Est Marne & Bois

## **Mes chers collègues, chères habitantes, chers habitants,**

Certaines réalisations dépassent le cadre d'un simple projet d'aménagement. Elles racontent une histoire, ravivent des souvenirs et ouvrent de nouvelles perspectives.

L'année 2025 en est une belle illustration.

En retrouvant le chemin de la baignade en Marne, notre territoire a renoué avec une part de son identité. Pendant longtemps, cette idée relevait davantage de la nostalgie que du possible. Pourtant, grâce à des années d'investissements, d'innovation et d'engagement en faveur de la qualité de l'eau, ce qui semblait appartenir au passé est redevenu une réalité.

Cette réouverture est bien plus qu'un équipement supplémentaire. Elle traduit une conviction : lorsqu'un territoire sait regarder loin, il est capable de transformer des ambitions en réalisations concrètes, au bénéfice de tous.

Cet état d'esprit a guidé l'ensemble de notre action en 2025. Derrière chaque projet présenté dans ce rapport se retrouve cette même volonté d'agir utilement : accompagner les transformations urbaines, soutenir l'emploi, développer la culture, préserver notre environnement, renforcer nos services publics ou encore favoriser le dynamisme économique de nos villes.

Paris Est Marne & Bois n'est pas une collectivité qui agit seule. Notre force réside dans une méthode fondée sur le dialogue, la confiance et la coopération

avec nos communes membres au nom de deux mots clés : adaptabilité et réactivité. Cette façon de construire ensemble permet de faire émerger des projets qui respectent l'identité de chacune de nos villes tout en répondant aux enjeux communs.

Nous avons, cette année encore, un rapport d'activité qui témoigne de cette dynamique. Derrière les chiffres et les réalisations, il raconte avant tout une année d'engagement, de coopération et d'actions concrètes au service de notre territoire.

Je remercie l'ensemble des élus, des agents et de nos partenaires pour leur mobilisation quotidienne. C'est grâce à eux que ces projets prennent vie et que Paris Est Marne & Bois continue d'écrire son histoire.



# GOUVER- NANCE EN 2025



# LE CONSEIL DE TERRITOIRE EN 2025

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de Territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de Territoire proportionnel à sa population.



**Olivier CAPITANIO**  
Président du bureau



**Jacques J.P. MARTIN**  
Maire de Nogent-sur-Marne  
1<sup>er</sup> Vice-Président



**Laurent JEANNE**  
Maire de Champigny-sur-marne  
2<sup>e</sup> Vice-Président



**Pierre-Michel DELECROIX**  
Maire de Saint-Maur-des-Fosses  
3<sup>e</sup> Vice-président



**Anne KLOPP**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Fontenay-sous-Bois



**Charlotte LIBERT**  
Maire de Vincennes  
5<sup>e</sup> Vice-Présidente



**Florence HOUDOT**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Le-Perreux-sur-Marne



**Pascal TURANO**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
Charenton-le-Pont



**Jacques-Alain BENISTI**  
Maire de Villiers-sur-Marne  
8<sup>e</sup> Vice-Président



**Julien WEIL**  
Maire de Saint-Mandé  
9<sup>e</sup> Vice-Président



**Virginie TOLLARD**  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Joinville-le-Pont



**Charles ASLANGUL**  
Maire de Bry-sur-Marne  
11<sup>e</sup> Vice-Président



**Igor SEMO**  
12<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Saint-Maurice



**Hervé GICQUEL**  
Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller Territorial



**Jean-Philippe GAUTRAIS**  
Maire de Fontenay-sous-Bois  
Conseiller Territorial



**Olivier DOSNE**  
Maire de Joinville-le-Pont  
Conseiller Territorial



**Marie France PARRAIN**  
Conseillère départementale  
du Val-de-Marne  
Maire de Maisons-Alfort



**Christel ROYER**  
Maire du Perreux-sur-Marne  
Conseillère Territoriale

*Le mandat suivant date de 2019-2026, un nouveau bureau a été élu le 14 avril 2026 consultable sur [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)*

# LISTE DES ÉLUS DE 2025

| NOM              | Prénom               | Fonction                                     | VILLE               |
|------------------|----------------------|----------------------------------------------|---------------------|
| Aslangul         | Charles              | <b>Maire - 11<sup>e</sup> Vice-Président</b> | Bry-sur-Marne       |
| Cambresy         | Rodolphe             | Conseiller Territorial                       |                     |
| Chevillard       | Véronique            | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Adomo            | Caroline             | Conseillère Territoriale                     | Champigny-sur-Marne |
| Amar             | Sophie               | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Benahmed         | Jacqueline           | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Carpe            | Geneviève            | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Dubus            | Philippe             | Conseiller Territorial                       |                     |
| Duvaudier        | Michel               | Conseiller Territorial                       |                     |
| Fautre           | Christian            | Conseiller Territorial                       |                     |
| Gaudiere         | Bernard              | Conseiller Territorial                       |                     |
| <b>Jeanne</b>    | <b>Laurent</b>       | <b>Maire - 2<sup>e</sup> Vice-Président</b>  |                     |
| Lhoste           | Philippe             | Conseiller Territorial                       |                     |
| Mussotte-Guedj   | Catherine            | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Saussereau       | Tatiana              | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Thiroux          | Aurore               | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Viguié           | Yann                 | Conseiller Territorial                       |                     |
| Gailhac          | Benoît               | Conseiller Territorial                       | Charenton-le-Pont   |
| <b>Gicquel</b>   | <b>Hervé</b>         | <b>Maire - Conseiller Territorial</b>        |                     |
| Turano           | Pascal               | 7 <sup>e</sup> Vice-Président                |                     |
| Girard           | Aurélia              | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Miroudot         | Pierre               | Conseiller Territorial                       |                     |
| Chambre-Martin   | Brigitte             | Conseillère Territoriale                     | Fontenay-sous-Bois  |
| Muller           | Samuel               | Conseiller Territorial                       |                     |
| Chardin          | Sylvie               | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Daumont-Leroux   | Nicolas              | Conseiller Territorial                       |                     |
| Fenasse          | Delphine             | Conseillère Territoriale                     |                     |
| <b>Gautrais</b>  | <b>Jean-Philippe</b> | <b>Maire - Conseiller Territorial</b>        |                     |
| Klopp            | Anne                 | 4 <sup>e</sup> Vice-Présidente               |                     |
| Lachelache       | Nassim               | Conseiller Territorial                       |                     |
| Maffre-Bouclet   | Anne-Marie           | Conseillère Territoriale                     | Joinville-le-Pont   |
| Destouches       | Michel               | Conseiller Territorial                       |                     |
| <b>Dosne</b>     | <b>Olivier</b>       | <b>Maire - Conseiller Territorial</b>        |                     |
| Tollard          | Virginie             | 10 <sup>e</sup> Vice-Présidente              |                     |
| Barnoyer         | Thierry              | Conseiller Territorial                       | Maisons-Alfort      |
| Beyo             | Marie Laurence       | Conseillère Territoriale                     |                     |
| Bordier          | Bruno                | Conseiller Territorial                       |                     |
| Cadeddu          | Jean-Luc             | Conseiller Territorial                       |                     |
| <b>Capitanio</b> | <b>Olivier</b>       | <b>Président</b>                             |                     |
| Chaulieu         | Stéphane             | Conseiller Territorial                       |                     |
| Herbillon        | Michel               | Conseiller Territorial                       |                     |
| Herve            | Catherine            | Conseillère Territoriale                     |                     |
| <b>Parrain</b>   | <b>Marie France</b>  | <b>Maire - Conseillère Territoriale</b>      |                     |
| Perez            | karine               | Conseillère Territoriale                     |                     |

| NOM             | Prénom        | Fonction                                         | VILLE                 |
|-----------------|---------------|--------------------------------------------------|-----------------------|
| Bigagli         | Valérie       | Conseillère Territoriale                         | Nogent-sur-Marne      |
| David           | Jean-Paul     | Conseiller Territorial                           |                       |
| Hagege          | Gilles        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Martin          | Jacques J.P.  | <b>Maire - 1<sup>er</sup> Vice-Président</b>     |                       |
| Munzer          | Déborah       | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Pereira         | Philippe      | Conseiller Territorial                           |                       |
| Besnard         | Éveline       | Conseillère Territoriale                         | Saint-Mandé           |
| Crocheton-Boyer | Florence      | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Medina          | Marc          | Conseiller Territorial                           |                       |
| Weil            | Julien        | <b>Maire - 9<sup>e</sup> Vice-Président</b>      |                       |
| Berrios         | Sylvain       | Député du Val-de-Marne<br>Conseiller Territorial | Saint-Maur-des-Fossés |
| Breton          | Jean-Marc     | Conseiller Territorial                           |                       |
| Caillerez       | Adrien        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Carpentier      | Agnès         | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Delecroix       | Pierre-Michel | <b>Maire - 3<sup>e</sup> Vice-président</b>      |                       |
| Drai            | Carole        | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Faure           | Téo           | Conseiller Territorial                           |                       |
| Guillard        | Pierre        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Lecuyer         | Nadia         | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Moortgat        | Pascale       | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Raffard         | Florentine    | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Roesch          | Germain       | Conseiller Territorial                           |                       |
| Viscardi        | Jacqueline    | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Vercelloni      | Céline        | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Berruezo        | Thomas        | Conseiller Territorial                           | Le-Perreux-sur-Marne  |
| Carrez          | Gilles        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Houdot          | Florence      | 6 <sup>e</sup> Vice-Présidente                   |                       |
| Maretheu        | Bénédicte     | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Pellé           | Pierre        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Royer           | Christel      | <b>Maire - Conseillère Territoriale</b>          |                       |
| Cambon          | Christian     | Conseiller Territorial                           | Saint-Maurice         |
| Semo            | Jean-Philippe | <b>Maire - 12<sup>e</sup> Vice-Président</b>     |                       |
| Begat           | Jean-Philippe | Conseiller Territorial                           | Villiers-sur-Marne    |
| Benisti         | Jacques-Alain | <b>Maire - 8<sup>e</sup> Vice-Président</b>      |                       |
| Facchini        | Monique       | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Fumee           | Dorine        | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Oudinet         | Michel        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Bensoussan      | Éric          | Conseiller Territorial                           | Vincennes             |
| Bernier-Gravat  | Quentin       | Conseiller Territorial                           |                       |
| Chardon         | Pierre        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Gauvain         | Brigitte      | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Lafon           | Laurent       | Conseiller Territorial                           |                       |
| Lebeau          | Pierre        | Conseiller Territorial                           |                       |
| Libert          | Charlotte     | <b>Maire - 5<sup>e</sup> Vice-Présidente</b>     |                       |
| Martin          | Céline        | Conseillère Territoriale                         |                       |
| Voisin          | Annick        | Conseillère Territoriale                         |                       |

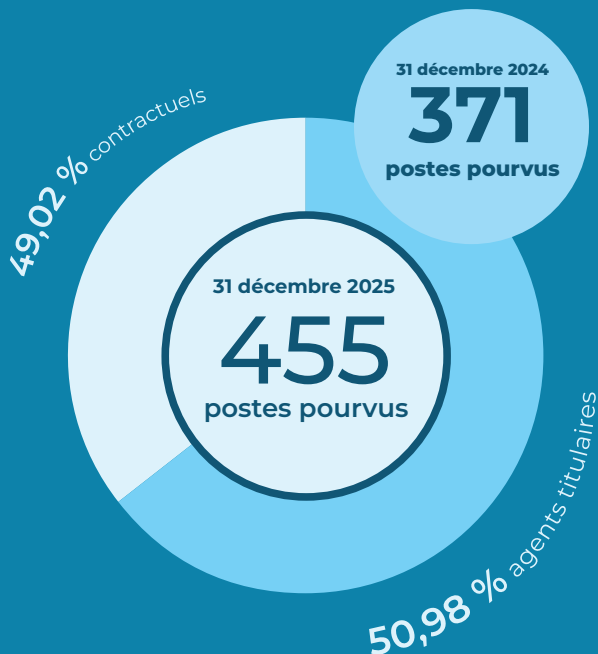




# RES- SOURCES HUMAINES

# QUELQUES CHIFFRES

## L'EFFECTIF TOTAL



## RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



## TRANSFERT DE COMPÉTENCES SUR L'ANNÉE 2025

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Reprise des régies de collecte des déchets :  
Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne.  
Transfert d'une compétence de la ville de Villiers-sur-Marne.

## MOMENTS-CLÉS

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Revalorisation du SMIC de 2 %.  
Augmentation de 4 points  
de la CNRACL (31,65 % à 35,65 %).  
Suppression de la prime de pouvoir d'achat.

## EFFECTIF PAR GENRES ET PAR FILIÈRES

■ ADMINISTRATIVE

■ TECHNIQUE

■ CULTURELLE



# AMÉNAGEMENT



# BiLAN 2025

## DIRECTION AMÉNAGEMENT

Au titre de sa compétence aménagement, le Territoire conduit les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain.

Durant l'année 2025, la Direction de l'**Aménagement du Territoire**, composée de 6 agents, a renforcé son rôle de coordination et d'appui aux communes membres et a poursuivi le pilotage des opérations en maîtrise d'ouvrage directe (équipements publics d'intérêt territorial, sites de baignade dans la Marne, pôle muséal touristique et de loisirs intercommunal...)

### CHAMPIGNY-SUR-MARNE

#### Déclaration d'Utilité Publique sur « l'îlot CARNOT » dans le cadre du projet de Halle Gourmande :

- Transmission du dossier de DUP & enquête parcellaire par le Territoire à la Préfecture du Val-de-Marne, en lien avec la Commune.
- Suite à la tenue d'une **enquête publique unique du 28 avril au 28 mai 2025**, la Préfecture du Val-de-Marne a publié le 24 septembre 2025 un arrêté déclarant d'Utilité Publique (DUP), au profit de la commune de Champigny sur-Marne, le projet de réalisation d'une halle gourmande et de réaménagement des espaces publics associés sur l'îlot Carnot.
- Une demande d'**arrêté de cessibilité** a ensuite été faite conjointement par le Territoire et la Commune, à la Préfecture du Val-de-Marne.

#### Opération d'aménagement « Simonettes Nord-Hauts Bonne Eau » :

- Dans le cadre de réflexions menées sur le devenir du secteur des « Simonettes Nord-Hauts Bonne Eau », le Territoire a mené, aux cotés de la commune, une procédure de **concertation préalable à l'opération d'aménagement** (prise d'initiative, approbation des objectifs et des modalités d'organisation et arrêt du bilan).

#### NPRU du Bois l'Abbé :

- Selon la Convention partenariale pluriannuelle signée le 25 mai 2023 avec l'ANRU, l'aménagement des espaces publics (voirie, espaces verts et réseaux) est sous maîtrise d'ouvrage du Territoire PEMB. Pour mener à bien cette opération, en lien avec les travaux des autres partenaires, le Territoire s'est orienté vers un montage hybride avec la mise en place des deux modes de réalisation suivants :



1. Une concession d'aménagement signée le 10/03/2025, avec Citallios qui a en charge la réalisation des travaux sur le secteur Centralité, notamment pour la mise en œuvre de la future place du marché, ainsi que la gestion des terrains à bâtir (incluant acquisitions foncières, démolitions, viabilisation, vente de droits à bâtir, etc.).

2. Une maîtrise d'ouvrage directe de PEMB pour la réalisation de tous les autres travaux d'aménagement des espaces publics, comprenant notamment la requalification du mail Rodin et la création d'un parc sportif près des futurs équipements communaux situés dans le Nord-Est du quartier.

• Outre la désignation de son aménageur, l'année a en particulier été marquée par la **mise à jour du plan guide d'ensemble** au 1<sup>er</sup> semestre 2025 puis **le rendu en décembre 2025 d'un dossier d'aménagement des espaces publics en phase AVP**, qui :

- Est issu d'une réflexion menée depuis 2019 avec la commune de Champigny-sur-Marne, tous les partenaires signataires de la Convention ANRU et les acteurs locaux.
- Tient compte à la fois des objectifs inscrits dans la Convention ANRU et des attentes exprimés par les habitants et usagers du quartier.
- Est une proposition ambitieuse, organisée autour des 3 grandes polarités du quartier (parc sportif, mail Rodin, centralité commerciale) pour répondre aux enjeux urbains, sociaux et environnementaux du NPRU.

• En parallèle, cette année 2025 a également permis :

- La réalisation des études techniques et environnementales permettant la finalisation de l'étude d'impact en juin 2025 et la préparation du dossier Loi sur l'eau dès le 2<sup>e</sup> semestre 2025.
- L'élaboration du cahier de prescriptions architecturales,



urbaines, paysagères et environnementales, dès le premier semestre 2025, en lien avec les différentes maîtrises d'œuvres du NPRU.

- La préparation des études et des conventionnements nécessaires pour les travaux préparatoires sur les réseaux, les premiers ayant été menés par le Territoire au dernier trimestre 2025.
- La signature de l'ajustement mineur n° 2 à la Convention ANRU en novembre 2025 et la préparation de l'ajustement mineur n° 3.
- L'engagement financier des opérations du Territoire inscrites dans la Convention ANRU, en particulier l'opération d'aménagement, au 2<sup>e</sup> semestre 2025.

## CHARENTON-LE-PONT :

### ZAC Charenton Bercy :

- **Avis émis par le Territoire**, au titre des Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement **sur le dossier de création modificatif et sur le dossier de réalisation de la ZAC, ainsi que sur l'étude d'impact actualisée** commune à ces dossiers.
- Approbation par le Conseil de Territoire du 6 mai 2025 de **l'avenant n° 2 au contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)** de l'opération Charenton-Bercy à Charenton-le-Pont.
- **Suivi par le Territoire des recours contentieux** formulés contre l'opération.



## FONTENAY-SOUS-BOIS :

### Concession d'aménagement VAL DE FONTENAY ALOUETTES (VDFA) :

#### SECTEUR SALENGRO

- Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) intitulée « Salengro » au sein de la concession d'aménagement Val de Fontenay ' Alouettes.
- Approbation d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et la société TRUSTONE, pour l'opération « Ecrins-Forez-Grisons », située 21-31 rue Roger Salengro.

#### Secteur AUCHAN GARE

- Approbation du dossier de réalisation et du Programme des Équipements publics de la ZAC Auchan Gare.

- Approbation d'une convention de participation pour le lot EOLIA entre la société IMMOBILIÈRE 3F, le Territoire PEMB et la SPL Marne au Bois dans la ZAC Auchan-Gare à Fontenay-sous-Bois.

#### Secteur MARAIS

##### POINTE JONCS MARINS

- Approbation du dossier de réalisation et du Programme des Équipements publics de la ZAC Marais pointe Joncs Marins.

#### Secteur PÉRIPÔLE

- Approbation du dossier de réalisation et du Programme des Équipements publics de la ZAC Péripôle.

#### Concession d'aménagement de LA MATENE :

- Approbation par le Conseil de Territoire du **programme des équipements publics (PEP)**, de la **convention de transfert de maîtrise d'ouvrage des équipements publics communaux** et de la **convention d'association tripartite** à passer entre le Territoire Paris Est Marne & Bois et la ville.

#### Pôle d'échanges multimodal de VAL DE FONTENAY

- Poursuite de la participation du Territoire aux instances du Pôle Gare « Val de Fontenay » en tant que financeur des études AVP/PRO.

## JOINVILLE-LE-PONT

### POLE MUSEAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL

- Après le lancement de la procédure de conception-réalisation et la désignation du groupement FAYAT/WILMOTTE pour la réalisation du projet, l'année 2025 a été marquée **par les études de conception de la phase APS à la phase PRO, la démolition des deux pavillons** acquis préalablement et **le démarrage des travaux en fin de cette même année.**
- Afin d'assurer une meilleure insertion sur site du projet et offrir des espaces attenants de qualité, le

Territoire a acté l'acquisition d'un troisième pavillon limitrophe au projet.

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ DU 8 MAI 1945

- Réalisation des **études en phase esquisse/AVP pour requalifier intégralement la place du marché, longtemps dominée par la voiture, en une place publique végétalisée** permettant d'accueillir le marché et de se reconnecter à la dynamique commerciale du centre-ville. Les études projettent également le repli du stationnement existant en surface dans un parking souterrain optimisé et accessible.

## LE PERREUX-SUR-MARNE

### SECTEUR DES JONCS-MARINS

- Afin de maîtriser la densification foncière sur ce quartier et accompagner l'adaptation de l'offre en équipement publics, le Territoire a approuvé :
  - Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société COLIBRI Promotion pour une opération de constructions sise 40 boulevard d'Alsace Lorraine.
  - 9 avenants de prolongation de conventions de PUP préalablement contractées.



## MAISONS-ALFORT ET JOINVILLE-LE-PONT

### Ouverture de 2 sites de baignade à l'été 2025

- L'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 a joué un rôle déterminant en **accélérant la reconquête de la qualité de l'eau des rivières franciliennes**. Porté par l'ambitieux plan Baignade, ce projet a mobilisé des efforts considérables pour garantir une eau saine dans la Seine et la Marne. **Sur le Territoire PEMB, cette dynamique s'est concrétisée par la création et la mise en service en 2025 de deux sites de baignade sur d'anciens lieux emblématiques : les plages dites du Banc de sable à Joinville-le-Pont et de Charentonneau à Maisons-Alfort.**
- Inaugurés le 28 juin 2025, ces deux sites modernes et accueillants illustrent pleinement la capacité de l'action publique à concilier ambition écologique, innovation technique et accès élargi aux loisirs. Ils proposent chacun **deux bassins (enfants et adultes), pour une capacité totale de 200 personnes en instantané**. Alimentés par une eau de la Marne doublement filtrée et traitée par UV, ils offrent des conditions de baignade à la fois optimales et parfaitement sécurisées.
- **Le succès a été au rendez-vous : près de 50 000 visiteurs ont été accueillis sur l'ensemble des deux sites entre le 28 juin et le 15 septembre 2025**

## NOGENT-SUR-MARNE

### Opération « Cœur de Nogent »

- Suite à la démolition du gymnase, de l'ancienne Halle et du parking du marché en 2024, **l'année 2025 a été marquée par les travaux de terrassement et de construction de la nouvelle halle :**
  - Finalisation des structures béton du parking souterrain et construction de la dalle.
  - Réalisation du gros-œuvre du bâtiment de la nouvelle Halle.
  - Pose de la charpente bois.
- L'avancement du projet suit le planning prévisionnel établi et la livraison de la Halle est prévue en fin d'été 2026.

## SAINT-MANDÉ

### Réaménagement de la place du marché de la tourelle - place Gallieni

- Réalisation des **études en phase esquisse/AVP pour requalifier intégralement la place du marché de la Tourelle, en espace public apaisé et végétalisé permettant d'accueillir le marché et de recréer une véritable entrée de ville**. Les études projettent également le repli du stationnement existant en surface dans un parking souterrain optimisé et accessible.

## SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

### ZAC des Facultés :

- **Suivi administratif et coordination technique**, en partenariat avec la Commune et Grand Paris Aménagement, dans le **cadre de la finalisation des chantiers de construction des différents lots et de la mise en œuvre des espaces publics, notamment au travers de :**
  - L'approbation du programme des équipements publics (PEP) modificatif de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Facultés à Saint-Maur-des-Fossés.
  - L'approbation de l'avenant n° 1 au protocole tripartite de gouvernance et de conduite de l'opération d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté ZAC des Facultés à Saint-Maur-des-Fossés.
  - L'approbation de l'avenant n° 2 au traité de concession de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Facultés, à Saint-Maur-des-Fossés.



## VILLIERS-SUR-MARNE

### ZAC MARNE EUROPE

- Approbation de l'avenant n° 1 à la convention-cadre passé entre le Territoire et la Région Île-de-France pour le **Quartier Innovant et Écologique « Marne Europe »**.

## VINCENNES

### Opération d'aménagement 3, 30-34 avenue de Paris/ 1 rue de Montreuil

- L'année 2025 a été consacrée au lancement d'une procédure de marché public restreinte dans le but de désigner un concessionnaire pour l'opération d'aménagement.
  - Février 2025 : lancement de la procédure d'attribution de la concession d'aménagement.
  - La commission d'examen des candidatures s'est réunie le 7 mai 2025 et a sélectionné 5 candidats admis à déposer une offre.
  - L'examen des offres par la commission a permis de lancer la phase négociation en fin d'année 2025.

## SECTEUR VILLIERS-CHAMPIGNY-BRY

### Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Marne Est

- Afin de mettre en cohérence les réflexions urbaines engagés et à venir sur le secteur de la gare Villiers-Champigny-Bry, **les communes concernées, l'État, la Métropole du Grand Paris et le Territoire ont signé un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement de préfiguration portant sur un périmètre de 200 ha, le 15 février 2025.**
- Septembre 2025 : **création de la SPLA-IN « Marne Est Aménagement »** dont le capital social est détenu à 51 % par le Territoire PEMB, 34 % par l'Epa Marne et 15 % par la commune de Champigny-sur-Marne. Cet outil d'aménagement permet



d'intervenir sur plusieurs secteurs d'opérations, de simplifier la gouvernance et de limiter les risques financiers à l'échelle du PPA.

- Approbation du **mandat d'études dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) « Marne Est »**, conclu entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et la SPLA-IN « Marne Est Aménagement ».

### EcoStation Bus sur le secteur Villiers Champigny Bry :

- Le Territoire a souhaité que l'éco-station Bus de la future gare de métro Ligne 15 Villiers-Champigny-Bry couvrant une superficie d'environ 4 000 m<sup>2</sup> incarne vraiment la terminologie d'« écostation bus », employée par IDFM, et que cette gare routière intercommunale soit notamment **exemplaire en terme environnemental et écologique**, c'est pourquoi, malgré les contraintes techniques, **une attention particulière en phase conception a été portée :**
  - Aux plantations représentant plus de 10 % de la surface aménagée de l'écostation.

- Aux dépenses d'électricité de l'éclairage de l'écostation (installation de panneaux solaires sur l'auvent voyageurs) par l'injection dans le réseau d'alimentation de l'énergie solaire produite en surplus.

Suite à la finalisation des études PRO de maîtrise d'œuvre, les travaux d'aménagement ont débuté en mars 2025 avec un objectif de livraison à mars 2026.

- En 2025, ont été réalisés :
  - Au 1<sup>er</sup> semestre : tous les travaux de réseaux d'assainissement (eaux usées et pluviales) ainsi que la structure de voirie et le pavage du belvédère au Sud de l'écostation.
  - Au 2<sup>nd</sup> semestre : la structure de l'auvent voyageurs des quais d'attente, les bornes anti-béliers protégeant la gare SGP, ainsi que le local conducteurs provisoire.

En parallèle, les **procédures d'acquisitions foncières**, nécessaires pour que PEMB devienne propriétaire de l'emprise de l'écostation, ont été initiées avec Epa Marne, la SADEV et la SGP.





# COHÉSION SOCIALE ET EMPLOI

# Animation du Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030

Dans le cadre du Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030, véritable fil rouge de la Politique de la Ville à l'échelle du territoire, l'année 2025 a été marquée par la mise en route du Contrat et notamment, d'un travail d'appropriation de ce dernier par ses signataires et partenaires. Cela a donné lieu à une première rencontre avec les signataires et partenaires du Contrat de Ville en octobre 2025. Dans la continuité de cette rencontre, en novembre 2025, PEMB a initié et organisé aux côtés des villes concernées et de l'État représenté par la Préfecture du Val-de-Marne, **des rencontres avec les porteurs associatifs et municipaux des 9 quartiers prioritaires**. Près de 90 porteurs de projets ont participé à ces rencontres.

Au-delà de cet accompagnement, en 2025, PEMB a soutenu financièrement 49 actions à destination des quartiers prioritaires du territoire.

Enfin **en matière de Santé**, axe prioritaire du Contrat de Ville à l'échelle du territoire, Paris Est Marne et Bois a **financé les travaux du Cabinet**

**Médical dans le quartier prioritaire des Rives de la Marne à Saint-Maur-des-Fossés**. Inauguré en octobre 2025, le cabinet accueille aujourd'hui deux médecins généralistes et participe à un meilleur accès aux soins des habitants du QPV.

## PROJET « TON PATRIMOINE EN PHOTO ! »

L'action « Mon patrimoine en photo » portée en juillet 2025 s'inscrit dans la continuité de l'édition 2024 intitulée « Mon patrimoine à portée de marche » ;

Il répond aux mêmes objectifs que la précédente édition :

- Un meilleur accès des jeunes issus des QPV à la culture et aux activités artistiques.
- La valorisation du patrimoine de PEMB (patrimoine historique, architectural ou encore naturel).

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir les lieux culturels du territoire mais aussi s'initier à la

photographie au sténopé aux côtés d'un photographe professionnel.

L'édition 2025 c'était 62 participants entre 6 et 16 ans, 5 quartiers prioritaires représentés, 4 structures partenaires, un co-financement PEMB/DRAC et un livret de découverte des lieux patrimoniaux visités par enfant, réalisé par PEMB.



## Les clauses sociales dans les marchés publics

La clause sociale d'insertion est un dispositif juridique qui permet de réserver une partie des heures travaillées dans les commandes publiques à des personnes éloignées de l'emploi.

## LES CLAUSES D'INSERTION 2025 EN QUELQUES CHIFFRES

**26** maîtres d'ouvrage &  
**84** chantiers

**98 320**  
heures d'insertion réalisées

**174** habitants de Paris Est  
Marne & Bois (sur 256 intervenants)  
dont **38 %** habitent en QPV

**15** CDI et  
**27** CDD de longue durée

**23 %** de femmes et  
**77 %** d'hommes

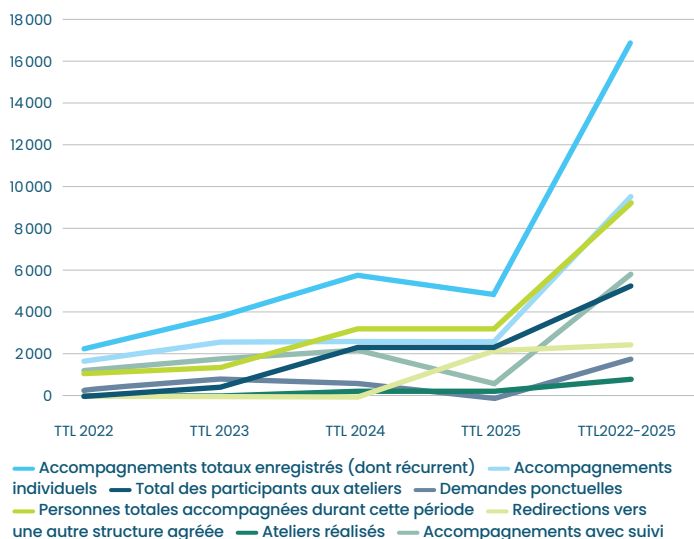
**7** contrats d'alternance

## Conseillers numériques

### EN 2025

- Près de 5000 accompagnements réalisés auprès de 3278 usagers.
- Les 9 conseillers du territoire constituent environ 20 % des effectifs du Val-de-Marne et réalisent plus de 30 % des accompagnements du département.

Évolution des accompagnements 2022-2025



## Gestion urbaine et sociale de proximité

La GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) est une démarche partenariale qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

À Villiers-sur-Marne, le service GUSP est porté par PEMB en 2025 a orienté son action autour de 3 axes :

- Les instances de pilotage et de concertation.
- La connaissance du territoire et la participation des habitants.
- Animation de la vie du quartier et événements dans le QPV.

# Activité égalité femmes/hommes

## Retour sur nos actions menées en 2025

Le Territoire a poursuivi un ensemble d'actions en lien avec les besoins identifiés par les collectivités pour soutenir les projets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Une Formation à l'égalité professionnelle** à destination des agents des services RH et des ambassadrices, ambassadeurs de l'égalité, avec le cabinet Olympe.
- **Ateliers d'échanges de pratiques avec les référents RH** : en 2025 des échanges autour de l'égalité professionnelle étaient proposés environ tous les deux mois. Un accompagnement spécifique a été proposé autour de la rédaction du rapport de situation en matière d'égalité avec le cabinet Olympe, afin d'en saisir les enjeux.
- **Accompagnement à l'évaluation de la cellule de signalement de VSS** (Violences Sexistes et Sexuelles) avec le centre Hubertine Auclert.
- **Création d'une campagne d'affichage aux VSS** : Une campagne de prévention contre les violences sexistes et sexuelles a été créée par

le Territoire et les agents des collectivités. Ces affiches s'adressent à l'ensemble des agents des collectivités. Chaque ville dispose d'une série d'affiches avec ses logos et le contact de la cellule de signalement indiqué par la collectivité.

- **Ateliers théâtre forum avec Laps équipe du matin** : Le territoire a financé un atelier de sensibilisation à l'égalité autour de théâtre forum auprès des enfants ou adolescents.
- **Financement d'une œuvre urbaine de l'artiste Tom Brixx**.

Le parcours intercommunal des portraits de femmes dans l'espace public est initié par le financement d'un œuvre de l'artiste Tom Brixx sur chaque ville. L'artiste collabore avec la ville d'accueil pour identifier la figure représentée et le lieu.

- **Distribution de bandes dessinées** : Le territoire a soutenu l'impression de la bande dessinée « l'égalité filles-garçons ? » pour les diffuser lors des événements ou actions des collectivités membres.
- **Création d'une exposition autour du sport au féminin** : Une exposition photographique de 13 athlètes

féminines issues des 13 villes de Territoire met en lumière la pratique du sport à travers la puissance d'un geste.

- **Mise à disposition de l'exposition de Marc Melki** : L'exposition #AprèsLesViolences est une action photographique collective et solidaire avec les femmes et les enfants victimes de violences conjugales.
- **Financement 2025 d'une session de formation sur les violences intrafamiliales pour les équipes encadrantes de crèches et des services périscolaires**.
  - Assises territoriales de l'égalité : En mars 2025, les assises territoriales ont rassemblé plus de 60 personnes autour de la thématique « parole de femmes ». Cette journée d'échanges et d'ateliers participatifs permet de tisser des liens constructifs d'ancrer les actions sur une temporalité plus large.



## Service Habitat et logement social

Cette année 2025 a été marquée par la prise en charge du dispositif France Rénov' par PEMB. Le dispositif du S.A.R.E. (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) a pris fin en décembre 2024 et a été remplacé par le Service public de la Rénovation de l'Habitat (S.P.R.H.) 2025-2029 ce qui permet le transfert du pilotage aux collectivités territoriales et l'extension à la thématique de l'amélioration de l'habitat : est ajouté la lutte contre l'habitat indigne et l'adaptabilité du logement aux besoins de l'occupant.

En 2025, 13 réunions France Rénov' ont déjà eu lieu sur 8 de nos villes comptabilisant déjà 121 participants.

De plus, 422 conseils personnalisés pour l'habitat individuel et 422 pour les copropriétés ont déjà été enregistrés, 26 conseils renforcés pour l'habitat individuel et 292 pour les copropriétés, 25 conseils renforcés (appui à l'analyse des devis des professionnels) et 580 informations de 1<sup>er</sup> niveau (appels et mails à l'accueil).

L'activité du service logement social maintient sa progression avec une évolution de la partie garantie d'emprunt en nombre d'opérations (+ 15 %), en montant garanti (+ 21,5 %), en nombre de logements garantis (+ 22,1 %). En contrepartie de cette aide, PEMB bénéficiera dans les prochaines années de 191 réservations

supplémentaires (+ 2,7 % par rapport à 2024). Au titre des garanties accordées les années précédentes, 157 logements ont été mis à disposition de PEMB en 2025. En collaboration avec nos communes membres près de 500 candidats ont été présentés.

Enfin, en collaboration avec les communes de Champigny-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne, 106 demandes d'Autorisation Préalable de Mise en Location ont été déposées en 2025, 82 autorisations ont été délivrées (dont 41 avec prescriptions).



# Nos espaces emploi territoriaux

Paris Est Marne et Bois dispose de 3 espaces emploi territoriaux.

## VILLIERS-SUR-MARNE

Le bilan 2025 en quelques chiffres

**481** personnes ont un dossier actif (dont 59 % de femmes et 41 % d'hommes).

**142** nouveaux inscrits dont 42 issus du Quartier prioritaire des Hautes Noues.

**577** entretiens conseils pour 111 personnes suivies soit 27 % des dossiers actifs de l'espace Emploi.

**612** entretiens-prestations pour un public de demandeurs d'emploi ayant des difficultés avec le français et ne maîtrisant pas l'informatique.

Les offres d'emploi

**20** offres collectées par l'Espace Emploi.

**10** postes pourvus par l'Espace Emploi.

**72** personnes ont déclaré avoir trouvé ou retrouvé un emploi ou une formation qualifiante entre janvier et décembre 2025. 60 % des contrats sont en CDD et 18 % sont en CDI.

**14** personnes reçues lors de la permanence Création d'Entreprise.

## JOINVILLE-LE-PONT

L'espace Emploi de Joinville-le-Pont propose en plus de l'accompagnement des prestations en E-learning et un accès non accompagné à internet. Il est actuellement en phase de redynamisation.

## BRY-SUR-MARNE

**379** parcours emploi pour 335 bénéficiaires (un bénéficiaire peut avoir plusieurs parcours d'emploi).

**274** entrées (nouvelle inscription + réinscription) soit + 10,80 % par rapport à 2024.

Cela a généré

**887** entretiens individuels en présentiel ou distanciel (inscription, bilan professionnel, élaboration de projet, stratégie de recherche d'emploi, suivi).

La durée du parcours pour 89 % des bénéficiaires

est de **6** mois maximum.

**174** inscrits ont une sortie positive sur l'année, ce qui représente 46 % des bénéficiaires.

**24** offres d'emploi collectées.

**49** personnes ont bénéficié de l'atelier Anti-Trac qui s'appie sur les outils de la Programmation Neuro-Linguistique (PNL) en accompagnant les participants à identifier et dépasser leurs blocages émotionnels et comportementaux, à mieux communiquer et à renforcer leur confiance en eux.

## MARNE BOIS PACTE EMPLOI

### Quelques chiffres :

**PLUS DE 650** personnes orientées en termes d'emploi et d'insertion ;

**14** permanences collaboratives

**27** actions emploi et insertion professionnelle

### Temps fort de l'année :

L'événement AEROWORK s'est tenu dans la matinée du 27 mars 2025. Cette nouvelle initiative à portée intercommunale a permis de proposer plus de 1000 offres d'emploi dans le secteur aéroportuaire. L'innovation reposait sur un mode de recrutement sans CV, basé uniquement sur les compétences et les appétences des candidats, ainsi que sur l'utilisation de données chiffrées en temps réel.

### Quelques données :

**20** entreprises du secteur aéroportuaire mobilisées

**20** partenaires institutionnels et associatifs présents

**406** candidats présents sur la matinée

**32** candidats recrutés en direct

**75** candidatures en cours de recrutement.



CULTURE

# 2025 au musée intercommunal de Nogent-sur-Marne

## LES ACTIONS AUPRÈS DES PUBLICS

2025 est une année « record » pour la fréquentation du musée : pendant la période de l'exposition *Willy Ronis, la Banlieue Est sous l'œil du maître* (19 octobre 2024-31 juillet 2025) 10 463 visiteurs sont venus, et en 2025, 10 207 personnes ont visité le musée.

Cette fréquentation en hausse est essentiellement due aux visites de l'exposition *Willy Ronis* (de nombreuses personnes ont découvert le musée à cette occasion), mais des actions culturelles ont été également proposées : accueil de groupes, conférences, arts plastiques au musée. En 2025, 104 classes des écoles et centres maternels et élémentaires, une vingtaine de groupes de « tout petits » (Relais Petite Enfance, crèche), 72 groupes d'adultes ont visité le musée. Les ateliers et stages d'arts plastiques proposés par le musée ont fait le plein pour la plupart (736 entrées au musée) et se sont conclus par une exposition.

Hors ses murs, le musée a animé deux croisières sur la Marne, quatre



Le Pocket Théâtre donne vie aux photos exposées pendant la Nuit européenne des musées

visites en ligne, deux conférences en maison de retraite, deux visites guidées thématiques en ville, quarante-deux interventions culturelles et artistiques dans les écoles et deux conférences sur *Willy Ronis* à la MJC de Nogent-sur-Marne.

## ÉVÉNEMENTS

### Une nouvelle fête au « 36 »

Une « première » a été organisée le 8 mars : le « 36 quai des Gallieni ». Le musée s'est associé à ses voisins : la Maison des Jeunes et de la Culture, la Bibliothèque Cavanna et le Pocket Théâtre. Le thème choisi était celui de l'enquête et du polar. Cet événement a bénéficié à chaque structure car il a permis de brasser les publics lors des activités ludiques proposées par tous et pour tous.

Le Pocket Théâtre donne vie aux photos exposées pendant la Nuit européenne des musées.

### Le musée s'inscrit dans les grands rendez-vous muséaux nationaux

Le musée s'est inscrit une fois encore aux rendez-vous annuels de

la culture : la *Nuit des musées*, les *Enfants du Patrimoine*, les *Journées du Patrimoine*, l'opération *La classe l'œuvre !* (avec cette année une classe du Perreux-sur-Marne et une classe de Vincennes).

### Le chantier des collections :

Afin de préparer les œuvres à intégrer le futur musée intercommunal quai de Polangis à Joinville-le-Pont, un chantier de conservation-restauration a été lancé en cette année 2025. La mission a été confiée à la conservatrice-restauratrice Anne-Elisabeth Rouault. Elle a réalisé les constats d'état de 400 œuvres sélectionnées. Elle s'est attachée à observer les tableaux mais aussi leurs cadres ainsi que les œuvres en volume afin de déterminer les restaurations à envisager restaurer avant présentation au public.





# Musée intercommunal Émile-Jean

## ANNÉE 2005

Le musée Émile Jean, géré et animé par l'Association **Villiéraine Historique et Culturelle** – **Guillaume Budé** a pour Présidente M<sup>me</sup> Abraham-Thisse et pour secrétaire M. Jamet.

Le Musée a connu 3 expositions en 2025 :

- « **Les travaux de la Terre à Villiers-sur-Marne** », inaugurée en septembre 2024, poursuit son chemin dans les salles principales du musée jusqu'en avril 2026.
  - « **Lucienne Filippi** » une exposition d'une centaine de toiles de l'artiste villiéraine, décédée en 2023, a eu lieu en mai – juin dans les locaux de la Microfolie (au-dessus du musée), ouvrant concrètement une coopération entre les deux institutions.
  - « **60 ans de jumelages de Villiers** » inaugurée en septembre 2025 présentait les moments forts des jumelages avec les villes de Friedberg (Allemagne) et Bishop's Stortford (Grande-Bretagne) depuis 1965 et Entroncamento (Portugal) depuis 1990.
- Au total, ce sont plus de 1000 personnes – selon des registres de visites – qui auront vu ces trois expositions, visites pouvant se faire seuls ou assorties de commentaires, selon le souhait des visiteurs.
- Pour l'exposition les « Travaux de la Terre » l'association conçoit pour les enfants un **livret enfant** en lien avec leur visite dans les lieux.
  - Une **frise historique** permet une vision globale de l'histoire de Villiers, intégrant l'histoire, mais aussi des éléments de l'évolution sociale de la cité au cours des années.
  - Le **journal Du côté de chez Budé** s'est fait l'écho des expositions en cours.
  - Une **conférence sur le vin** (et dégustation), dans la salle du musée en novembre par un « meilleur caviste de France » de notre ville, a conféré à l'exposition une autre dimension.
  - Pour la réalisation de cette exposition des ouvrages multiples et notamment des revues de la « Société historique de Villiers »



(SHV) dans lesquelles des articles font état d'anecdotes villiéraines ont été compulsés. Ils ont inspiré le spectacle, intitulé « **Si Villiers m'était conté** » présenté lors de plusieurs séances dans les locaux du musée en novembre et décembre.

Cette année entière d'activité du musée aura permis de rendre à ce lieu une dimension culturelle, point central des rendez-vous de notre association, mais aussi devenu référence historique pour les habitants qui auraient connu le « musée d'avant ».



# Musée intercommunal Paris Est Marne & Bois

## LES COLLECTIONS DU MUSÉE

Le deuxième récolement décennal (2015-2025) a été achevé dans les temps réglementaires. Il a permis également une meilleure compréhension de la collection et de ses enjeux.

À cette occasion :

- 3122 fiches de biens ont été créées dans le logiciel Flora.
- 14548 œuvres ont fait l'objet d'un récolement précis et détaillé dans le cadre du deuxième récolement décennal.
- 1317 fiches photos ont été créées.

## Artothèque intercommunale

- **1 085 œuvres** (certaines désencadrées) – Dont 170 depuis transfert à PEMB en fin 2018.
- **38 nouvelles œuvres** en 2025 : dont 1 don.
- Techniques : 17 peintures, 14 estampes, 3 photographies et 4 sculptures.

### Adhésions :

- **257 adhésions** : **39 nouvelles adhésions**.
- Territoire : 82 % - Hors Territoire : 18 %.
- Particuliers : 95 % - Écoles : 2 % - Professionnels : 3 %.

### Vie de l'artothèque

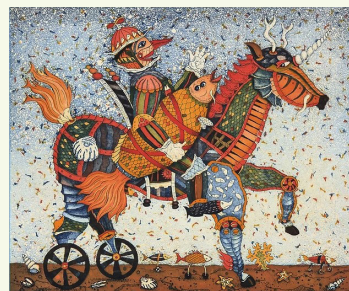
**2288 prêts** et 43 livraisons

### Actions

- Présentation hors les murs :
- Vincennes (Comptoir Vincennois) : 15 jours en février.
- Saint-Maurice (Médiathèque Delacroix) : 15 jours en septembre/octobre.

### Médiation :

- **Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre** : Ateliers de pratique artistique (accueil de 3 groupes).
- **14 novembre** : Présentation de l'artothèque à des étudiants Master 1 Médiation Culture de l'IESA.
- **Samedi 6 décembre** : Visite et présentation de l'artothèque – en collaboration avec l'Office du Tourisme du Territoire.







## Studio d'enregistrement Saint-Maurice

Au cours de cette année, on peut déjà noter que les projets de podcast audio et vidéo représentent une part importante de notre clientèle. On note aussi la présence de nombreux projets musicaux réalisés au studio d'enregistrement : des collaborations avec le conservatoire de Saint-Maurice, le Service jeunesse de Saint-Maurice ainsi que différentes écoles sur le Territoire PEMB, et des tremplins musicaux.

### PROJETS RÉALISÉS

#### Les podcasts :

**ABD PODCAST :** le podcast d'Aurélien BROUSSAL DERVAL, créateur de la plus grande école de coach sportif de France et auteur du bestseller mondial « *L'art du mouvement* ». Dans ce podcast vidéo disponible sur YouTube et sur toutes les plateformes d'écoute, il reçoit chaque semaine un spécialiste ou une personnalité publique dans le secteur du sport pour un entretien.

Ce trimestre, nous avons reçu :

- Aurélien LEJEUNE, l'homme le plus fort de France.
- Kands COACH, coach sportif
- Lauriane LAMPERIM, ex championne internationale de gymnastique.
- Michaël GUNDILL, le plus grand auteur français sur la musculation.
- Nicolas OTT, entraîneur du combattant MMA Benoit Saint-Denis.
- Yasmine EL ATTARE, coach sportive et influenceuse sportive.
- Vincent FOULONNEAU, chercheur à l'INSEP.

**3 MINUTES PRÉPA PHYSIQUE :** un autre podcast d'Aurélien BROUSSAL DERVAL qui s'adresse aux sportifs qui cherchent à acquérir les connaissances des pros et aux professionnels du sport qui ont besoin d'un rafraîchissement.

**MOMENT DE VÉRITÉ :** le podcast de Bruno CLEMENT, co-fondateur du cabinet de conseil en stratégie narrative ZEPRENTERS et auteur du livre « *33 Conseils pour mieux présenter ses idées* ». Ce podcast audio donne des conseils et des astuces à appliquer pour améliorer ses prises de paroles réunit aujourd'hui plus de 100 000 auditeurs.

**LE PODCAST SUR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME DE PEMB.** L'idée derrière ce projet est d'inviter des acteurs du féminisme et de l'égalité des genres pour discuter des combats qui restent encore à mener et de partager des projets allant dans ce sens.



### Les projets musicaux :

Ce trimestre, nous avons eu la chance de collaborer avec :

- **KEBLACK**, artiste de pop urbaine aux inspirations afro avec plusieurs disques de diamants à son actif.
- La maison d'édition musicale **Didier Jeunesse** sur la réalisation de leurs prochains disques de comptine du monde pour enfants.
- **L'école de musique de Joinville-le-Pont** pour la production des jingles des **Bateaux-bus**.
- **Le Conservatoire de Saint-Maurice Olivier MESSIAEN** en réalisant trois projets musicaux et en les accompagnant sur l'enregistrement, le montage, le mixage, le mastering ainsi que sur la réalisation artistique.
- « *Improvisation autour du voyage de Selena* » : un duo guitare et saxophone conçu par Jean-Baptiste SAVARIT et Maxime CHAUVIN autour du livre « *Voyage* » d'Elena SELENA. Le morceau est disponible sur la chaîne YouTube de la ville de Saint-Maurice.
- Enregistrement, mixage et mastering de deux pièces avec la classe de chorale et de 3 pièces pour contrebasse et saxophone.

Nous avons aussi accueilli des artistes indépendants comme le groupe de rock **BIAST**, **Teeo**, **Eugie**, **Zoé COMY**, **Dan BOUZAGLOU**, **Elisa Louisiana**, **L'as'F**.

Nous avons réalisé la production d'une chanson sur l'Égalité et la Fraternité avec les élèves de **l'École primaire du centre de Saint-Maurice**. Nous avons aussi réalisé une fiction radiophonique avec **l'École élémentaire Jean-Jacques Gressier de Joinville-le-Pont**.

Nous avons accompagné pendant plusieurs journées la gagnante du concours de musique pour l'égalité femme/homme **Vallée**, dans la création de son dernier titre « *Tant que les Tanks Dansent* ».

Pour 2026 = le studio est en train de mettre en place un projet de partenariat avec les différents conservatoires du territoire pour que les élèves en fin de cycle puissent venir enregistrer leur morceau d'examen au studio d'enregistrement





## Port de plaisance intercommunal

Le Port de Joinville-le-Pont est doté d'une capacité de 70 emplacements, dont la longueur va de 5 à 15 mètres. De Mai à Septembre, une vingtaine de bateaux y ont été accueillis en escale. Ces plaisanciers, venant de France, mais aussi de plusieurs pays Européens ont profité d'un port idéalement situé.

Le port a connu et connaît au fil des années plusieurs phases d'équipement : passerelles, pontons, quais, rampe de mise à l'eau, treuil, et mise aux normes de sécurité. Situé sur les berges de la Marne, géré par Voies

Navigables de France (VNF), le port fait l'objet d'un contrat de délégation entre VNF et Paris Est Marne & Bois.

D'importants travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement ont été réalisés en 2025. Suite aux études préalables et relevés techniques des travaux d'infrastructure des réseaux d'assainissement ont été pilotés par les équipes / experts du pôle assainissement de PEMB. La prochaine étape va porter sur les équipements à prévoir sur les bateaux.

Les bateaux reviennent en été 2026!



# Un nouvel équipement sportif intercommunal

Paris Est Marne & Bois gère désormais cinq équipements sportifs, dont la récente construction du skate park et city stade territorial de Vincennes.

Compte tenu d'une forte demande exprimée par les riverains de la ville de Vincennes et relayée par ses Élus de disposer d'un espace dédié pour pratiquer des activités sportives gratuites. Paris Est Marne et Bois a entamé la construction d'un city stade et d'un roller park. Le samedi 13 septembre 2025, le skatepark intercommunal « Alice Milliat » a été inauguré. Le Territoire a pour objectif d'inaugurer deux autres équipements sportifs en 2026, situés à Saint-Maur-des-Fossés et à Villiers-sur-Marne.





# DEVELOP- PEMENT

ÉCONOMIQUE  
ET ATTRACTIVITÉ  
DU TERRITOIRE



La direction depuis sa création s'attache à porter des actions complémentaires de celles des villes dans un esprit coopératif et innovant.

Nous veillons à ce que ces actions bénéficient à l'ensemble de nos treize villes. Nos partenariats restent toujours aussi vivants et nos espaces de coworking sont au cœur de nos activités qui s'appuient sur la dynamique des clubs d'entreprises.

## PEMB : UN TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

**13** villes

**5 632** ha  
de superficie

**520 000** habitants

**143 000** emplois  
salariés

**57 864** établissements

Agriculture **140** soit 0,2 %

Commerce **8 408** soit 14,5 %

Construction **5 279** soit 9,9 %

Industrie **1 812** soit 3,1 %

Services **41 775** soit 72,2 %

**40 %** des  
Établissements du  
94 dont 75 % sans salarié

**52 %**  
des professionnels  
des métiers d'Art du 94

**10 139**  
entreprises artisanales

**9** clubs d'entreprises

**4** espaces publics de  
coworking en réseau

**2** incubateurs



# Attractivité du territoire

Sur les quatre grands secteurs de projets que sont **Charenton-Bercy, Marne Europe, Val de Fontenay** et le **Bassin Économique et Écologique de Champigny-sur-Marne**, nous disposerons à l'horizon de 15 ans, et pour les programmes qui sont déjà définis, d'un apport de **750 000 M<sup>2</sup> de surfaces d'activités et de bureaux** ainsi que de **12 800 logements diversifiés**.

Parmi nos pôles d'excellence, le **Pôle Image et Son de l'Est Parisien** établit sur les communes de Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne a connu en 2025 une avancée décisive, suite au rachat des studios de tournages par un consortium piloté par le groupe AXA. Ce pôle est soutenu notamment dans le cadre du Plan de Relance **FRANCE 2030**.

L'inauguration de l'École Méliès à l'automne renforce la concentration d'activités cinématographiques. Pour la 4<sup>e</sup> année, PEMB a pu présenter et valoriser ce fleuron du territoire au sein du Salon **PARIS IMAGE PRODUCTION FORUM** organisé par

l'agence de développement de la Région Île-de-France.

## UNE COOPÉRATION ACTIVE AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

### Une dynamique toujours plus grande des clubs d'entreprises

PEMB compte 9 clubs d'entreprises qui maillent l'intégralité du territoire. Avec l'accueil du Club des Entrepreneurs Vincennois, 8 participent au réseau COAXION animé par la **Chambre de Commerce et de l'Industrie** dans le cadre d'une convention annuelle de partenariat.

Environ 450 entreprises sont ainsi fédérées.

Trois clubs totalisent chacun plus de 100 adhérents. Il s'agit de :

- Vivre et Entreprendre en Vallée de la Marne.
- Gravelle Entreprendre.
- Saint-Maur Entreprendre.

Ces clubs mènent en moyenne 2 à 3 actions mensuelles et totalisent ainsi près de 180 actions annuelles, parfois collectives.

Plus de 550 structures ont été informées et sensibilisées via les clubs d'entreprises, tandis qu'une campagne d'emailing a touché près de 10 640 entreprises sur des thématiques clés comme la facturation électronique, le recrutement, ou encore l'export.

Une coopération internationale a également été engagée avec la ville de Vincennes et des acteurs irlandais, notamment pour développer des partenariats économiques autour des Jeux Olympiques.

Le réseau **Coaxion** a été animé tout au long de l'année, avec un appui individuel aux clubs d'entrepreneurs, une implication active dans leurs soirées, et une soirée co-brandée organisée le 12 novembre 2025.

Côté accompagnement, des ateliers pratiques ont été organisés pour soutenir les créateurs et jeunes

# Les principaux acteurs de la création d'entreprises mobilisés

Nos partenariats se poursuivent avec les principaux acteurs régionaux de soutien à la création d'entreprises : **FRANCE ACTIVE MÉTROPOLÉ, la BGE-ADIL, l'ADIE et le Réseau ENTREPRENDRE**.

**France Active Métropole** a accueilli 104 projets en 2025. 66 ont été expertisés et 49 entreprises du territoire ont pu obtenir un financement pour un total de 1 034 025 €. 93 emplois ont été créés et 57 consolidés.

La **BGE-ADIL** de son côté a pu recevoir 219 porteurs de projets issus de l'ensemble du territoire. 25 sont issus des quartiers prioritaires, 139 sont des femmes, 157 sont des demandeurs d'emploi, 35 ont moins de 30 ans.

Notre partenariat avec **l'ADIE** sont toujours aussi actifs avec notamment 4 ateliers sur le terrain. Presque 500 personnes issues du territoire ont ainsi été sensibilisées à la création d'entreprises et 108 ont été financées pour un montant

moyen de 4 657 €, dont :

- 51 % percevaient les minimas sociaux.
- 23 % résident en quartier prioritaire.

En 2025, le Réseau **ENTREPRENDRE** a rencontré 60 porteurs de projets issus du territoire.

9 ont pu être financés pour un montant total de 460 000 €.

2 dirigeants d'entreprises hors territoire mais y résidant ont également été financés à hauteur de 100 000 €.





entreprises, avec une participation active de 42 entrepreneurs.

Le dispositif Entrepreneur#Leader a permis d'accompagner 17 porteurs de projet et 5 entreprises, tandis que le Collège des Financeurs a mobilisé 3 jeunes entreprises.

Par ailleurs, 15 PME ont bénéficié d'un accompagnement expert pour leur transition écologique, incluant des audits Clef Verte et des bilans carbone.

Enfin, 9 villes du territoire ont rejoint le réseau REZ'94, renforçant ainsi

la dynamique du commerce local, avec 15 commerces identifiés comme Pépites du Commerce de Proximité.

Cette année a aussi vu l'accompagnement de 3 entreprises pour leur implantation, ainsi que le développement de filières stratégiques comme l'image et la Smart City, avec des partenariats concrets comme celui avec les Gobelins.

Notre partenariat avec la **Chambre de Métiers du Val-de-Marne** se poursuit.

Nous avons ainsi participé à la 33<sup>e</sup> édition du **Salon des Métiers d'Art du Val-de-Marne** du 21 au 23 novembre 2025 avec 70 exposants.

Rappelons que notre intercommunalité a pu obtenir le label **Ville et Métiers d'Art**.

Le 4 décembre s'est tenue à la Mairie de Saint-Mandé la Soirée de l'Artisanat Paris Est Marne & Bois. À cette occasion, sont mis à l'honneur les lauréats des titres de Maître Artisan, les chartes qualités financées par PEMB ainsi que les titres d'Artisans du Tourisme.

## QUELQUES CHIFFRES :

**5** entreprises  
(Accompagnement personnalisé Entrepreneur#Leader)

**2** entreprises  
(Préparation au collège des financeurs)

**5** entreprises  
(Programme Promo Boost Excellence)

**5** entreprises  
(Programme Boost PME)

**5** entreprises  
(Parcours Boost QPV)

**14** entreprises  
de PEMB sur les **53**  
que compte ce dispositif  
départemental  
(Fabriqué en  
Val-de-Marne)

### Nombre de porteurs de projet du Territoire accueillis

| Communes PEMB         | Code Postal   | Code Insee | FAM        | BGE ADIL   | ADIE       |
|-----------------------|---------------|------------|------------|------------|------------|
| Bry-sur-Marne         | 94360         | 94015      | 2          | 12         | 4          |
| Champigny-sur-Marne   | 94500         | 94017      | 9          | 39         | 30         |
| Charenton-le-Pont     | 94220         | 94018      | 5          | 6          | 3          |
| Fontenay-sous-Bois    | 94120         | 94033      | 4          | 17         | 11         |
| Joinville-le-Pont     | 94340         | 94042      | 2          | 10         | 2          |
| Le Perreux-sur-Marne  | 94170         | 94058      | 3          | 29         | 5          |
| Maisons-Alfort.       | 94700         | 94046      | 12         | 9          | 14         |
| Nogent-sur-Marne      | 94130         | 94052      | 6          | 24         | 8          |
| Saint-Maurice         | 94410         | 94069      | 2          | 4          | 5          |
| Saint-Mandé           | 94160         | 94067      | 7          | 7          |            |
| Saint-Maur-des-Fossés | 94100 / 94210 | 94068      | 24         | 31         | 12         |
| Villiers-sur-Marne    | 94350         | 94079      | 9          | 17         | 8          |
| Vincennes             | 94300         | 94080      | 19         | 14         | 3          |
| <b>ENSEMBLE</b>       |               |            | <b>104</b> | <b>219</b> | <b>108</b> |

## Nos espaces de Coworking

Quelques données :

**470 m<sup>2</sup>** dont les  
2/3 occupés par l'incubateur  
Fab-Lab de la GreenTech  
à Saint-Mandé

**267 m<sup>2</sup>**  
à Saint-Maur-des-Fossés

**110 m<sup>2</sup>**  
à Saint-Maurice

**390 m<sup>2</sup>**  
à Nogent-sur-Marne

Saint-Mandé et Nogent-sur-Marne  
bénéficient de la présence des clubs  
d'entreprises.

En 2026, nous allons inaugurer  
l'extension du coworking de Nogent  
qui va doubler sa surface, et un  
coworking de 900 m<sup>2</sup> à Charenton.



## Nos actions en faveur de l'économie sociale et solidaire

Nous avons poursuivi en 2025 le travail engagé avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).

Nous comptons sur nos 13 villes, 1145 structures employeuse relevant de l'ESS et qui totalisent 11234 emplois. Nous avons en 2025 travaillé à mieux connaître les actions, besoins et attentes de nos villes.

Un travail a été engagé avec la Chambre de Commerce autour de l'Économie Industrielle Territoriale qui se poursuivra en 2025. Nous avons également étendu notre « Cahier des Solutions » qui met en valeur la pluralité des offres de services des acteurs de l'ESS du territoire et qui compte à ce jour 35 structures.



# Développement de projets d'économie de proximité

Paris Est Marne & Bois est le seul territoire du Val-de-Marne à s'engager sur le terrain du soutien au commerce de proximité, avec notamment la création d'un poste dédié.

En 2025, 3 accompagnements ont pu être opérés, via PEMB ou la SPL MARNE BOIS DÉVELOPPEMENT :

- La reprise de bail d'une boucherie artisanale à Bry-sur-Marne, pour y installer un boucher qualitatif.
- À Joinville-le-Pont la reprise d'un restaurant qui était en redressement judiciaire, a permis de sauvegarder ce commerce qui, sans notre intervention, était voué à être remplacé par un fast-food.



- À Charenton-le-Pont la reprise d'un restaurant en liquidation judiciaire, va permettre, après totale rénovation, de dynamiser un quartier en pleine mutation et requalification. Ouverture courant 2026.

Nous avons mis en place des rencontres régulières réunissant les responsables de deveco et managers de centre-ville des 13 villes du territoire, afin d'établir un échange vertueux sur les expériences de développement et d'accompagnement des commerces de proximité. Les sujets sont nombreux et les réunions appréciées.





# EAU ET ASSAINIS- SEMENT

# Service Branchements Privées

L'Intercommunalité **Paris Est Marne & Bois** s'est engagée depuis sa création à atteindre la qualité « Eaux de baignade » pour la Marne. Pour y parvenir, un service dédié à la maîtrise d'ouvrage publique des travaux d'assainissement en domaine privé a été mis en place afin d'accompagner ses habitants.

## ACTIVITÉ RÉELLE

Au total, **1857 dossiers ont été actifs en 2025**, correspondant à l'ensemble des dossiers ayant connu au moins une étape (enquête, convention, travaux, conformité ou encaissement) au cours de l'année.

**1160** Enquêtes réalisées

**427** Conventions signées

**416** Travaux réalisés

**502** Conformités validées



## Analyse territoriale

| Ville                 | Travaux | Individuel   | Collectif  | NR          | Entreprises                            |
|-----------------------|---------|--------------|------------|-------------|----------------------------------------|
| Champigny-sur-Marne   | 177     | 112 (63,3 %) | 12 (6,8 %) | 53 (29,9 %) | SNV 66,1 % (117) / EIFFAGE 33,9 % (60) |
| Le Perreux-sur-Marne  | 125     | 78 (62,4 %)  | 5 (4,0 %)  | 42 (33,6 %) | RAZEL 60,8 % (76) / SNTTP 38,4 % (48)  |
| Villiers-sur-Marne    | 64      | 51 (79,7 %)  | 3 (4,7 %)  | 10 (15,6 %) | EIFFAGE 98,4 % (63) / SNV 1,6 % (1)    |
| Joinville-le-Pont     | 15      | 13 (86,7 %)  | 2 (13,3 %) |             | SNV 66,7 % (10) / EIFFAGE 33,3 % (5)   |
| Saint-Maur-des-Fossés | 14      | 6 (42,9 %)   | 7 (50,0 %) | 1 (7,1 %)   | EIFFAGE 50,0 % (7) / SNV 50,0 % (7)    |
| Nogent-sur-Marne      | 12      | 2 (16,7 %)   | 1 (83,3 %) | 0           | SNTTP 83,3 % (10) / Autres 16,7 % (2)  |
| Bry-sur-Marne         | 7       | 1 (14,3 %)   | 1 (14,3 %) | 5 (71,4 %)  | SNTTP 57,1 % (4) / RAZEL 42,9 % (3)    |
| Fontenay-sous-Bois    | 2       | 1 (50,0 %)   | 1 (50,0 %) |             | SNTTP 100,0 % (2)                      |

Au total, 264 travaux ont été réalisés en habitat individuel contre 41 en collectif, soit une part de 14,5 % des interventions effectuées en immeubles collectifs.

L'activité se concentre majoritairement sur certaines communes, avec Champigny-sur-Marne comme principale zone d'intervention.

L'écart entre estimation et réalisation reste limité +87 062 € TTC, traduisant une bonne cohérence globale du dispositif.

## Montants des travaux supplémentaires par entreprise <sup>1</sup>

| Entreprise    | Nb Dossiers | Travaux Supplémentaire |
|---------------|-------------|------------------------|
| SNV           | 135         | 114 096,00 €           |
| Eiffage       | 135         | 51 591,00 €            |
| SNTTP         | 64          | 5 757,00 €             |
| Razel-Bec     | 79          | 0,00 €                 |
| Non renseigné | 3           | 0,00 €                 |

<sup>1</sup> Les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison d'éventuelles incohérences dans les données issues du SIG, pouvant impacter la précision.

### Analyse des délais<sup>1</sup>

#### DÉLAIS MOYENS OBSERVÉS

**Enquête** → convention : **131** jours

**Convention** → travaux : **239** jours

**Travaux** → conformité : **65** jours

Les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison d'éventuelles incohérences dans les données issues du SIG, pouvant impacter la précision.

### Rendez-vous effectués

Dans le cadre des interventions terrain menées par les trois équipes du service Branchement Privée, un total de **831 rendez-vous** a été réalisé en 2025.

Par ailleurs, des passages caméra ont été mis en place, avec un total de **15** interventions réalisées sur l'année.

## LA BAINNADE EN MARNE : UNE CONCRÉTISATION EN 2025

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, l'objectif d'ouverture de sites de baignade en Marne a été concrétisé à l'été 2025. Grâce à la mobilisation coordonnée de l'ensemble des partenaires, les conditions nécessaires à l'ouverture encadrée de la baignade ont été réunies.

Ainsi, dès l'été 2025, les sites de Maisons-Alfort et Joinville-le-Pont ont pu accueillir le public marquant le retour symbolique et attendu de la baignade en Marne. Ce projet structurant, en lien avec l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, illustre les progrès réalisés en matière de qualité de l'eau et de reconquête des usages de la rivière. Cette réalisation s'inscrit dans une démarche innovante à l'échelle nationale, avec la mise en place des premiers bassins de baignade en eau de rivière filtrée en France.



Au-delà de son caractère emblématique, ce projet constitue un levier fort de cohésion sociale, en recréant des espaces de convivialité dans l'esprit des guinguettes, tout en offrant à chacun un accès à des espaces de fraîcheur, particulièrement précieux lors des épisodes de fortes chaleurs.

Sur le plan économique, l'ouverture de ces sites contribue à la redynamisation du territoire en soutenant les activités touristiques, de loisirs et culturelles, renforçant ainsi son attractivité.

Enfin, sur le plan environnemental, la baignade en Marne s'inscrit dans une stratégie de reconquête écologique ambitieuse, visant à améliorer durablement la qualité de l'eau et à préserver la biodiversité locale.





**L'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois mène plusieurs opérations d'aménagement et de construction visant à améliorer le cadre de vie et les services aux habitants du territoire.**

### Les sites de baignade

Le kiosque de Maisons-Alfort

L'ascenseur de l'Île Fanac (fin de réalisation fin mai)

La rénovation de la toiture au CTA

Le renouvellement du système de climatisation/ chauffage à Joinville (en cours)

Le cabinet médical de Saint-Maur

Le coworking de Charenton (en cours)

La déchetterie/ressourcerie de FSB





# ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



## Prévention, gestion et valorisation des déchets

Le 15 février 2025, Paris Est Marne & Bois a inauguré la déchetterie modernisée de Champigny-sur-Marne, site le plus fréquenté du Territoire avec plus de 65 000 visites annuelles.

Les travaux ont permis d'optimiser les conditions d'accueil du public et de travail des agents, avec notamment **l'installation de compacteurs à déchets et la création de nouvelles filières de valorisation**. La mise en œuvre de ces nouvelles filières de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) permet ainsi une meilleure valorisation/réemploi de ces déchets, et une optimisation des coûts pour la collectivité.

**Du côté de l'éco-site de Fontenay-sous-Bois**, dont le bail de location du terrain arrivait à son terme à la fin de l'année 2025, les travaux de construction d'un tout nouvel éco-site au niveau de Péripôle ont été engagées au second semestre avec une inauguration en janvier 2026.

## FAITS MARQUANTS DE 2025

- **Reprise de la collecte des ordures ménagères en régie sur 3 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne)**, à l'occasion du renouvellement du marché global de collecte des déchets ménagers et assimilés du territoire de Paris Est Marne & Bois. Par là même, la flotte de véhicules de collecte du secteur Ouest du Territoire est passée au 100 % électrique.
- **Passage à la collecte des encombrants sur rendez-vous sur 6 nouvelles villes (Bry-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Saint-Maurice et Villiers-sur-Marne)**.
- **Poursuite du déploiement des collectes de déchets alimentaires** et l'installation de 58 nouveaux abris-bacs biodéchets.
- **Poursuite du déploiement du compostage** avec : 830 composteurs individuels et 115 lombricomposteurs distribués, 21 nouveaux sites de compostage partagés en résidences et 8 en établissements scolaires. Par ailleurs, **le 1<sup>er</sup> « site vitrine » de compostage collectif** a été inauguré le 20 septembre 2025 dans le Parc de Conflans à Charenton-le-Pont.
- **Installation de caméras intelligentes embarquées sur les véhicules de collecte sélective**, permettant d'**analyser la qualité du tri** des habitants dans les bacs jaunes, et **déclenchement d'opérations de sensibilisation ciblées** sur les adresses prioritaires.
- **Lancement des nouveaux dispositifs de sensibilisation des publics** à la réduction des déchets auprès de 16 établissements scolaires (écoles zéro déchet, et anti-gaspillage alimentaire dans les cantines).
- **Inscription au programme « Textiles & Territoire »** lancé par la Région Île-de-France et l'éco-organisme national *Refashion* en charge de la filière Textiles, Linges et Chaussures (TLC), et créé dans le but de réfléchir et tester des dispositifs innovants de collecte de ces matières.

# Développement durable, innovation et coopérations internationales

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'accélération et de structuration des politiques portées par la Direction Développement Durable, Innovation et Coopérations Internationales. Elle a ainsi été marquée par une montée en puissance des initiatives engagées, favorisant l'émergence de solutions innovantes adaptées aux spécificités locales, tout en consolidant les liens entre acteurs publics, privés, académiques... que ce soit à l'échelle locale, européenne ou internationale. De nouveaux partenariats et de nouvelles coopérations ont émergé venant ainsi enrichir une dynamique d'innovation et ouvrant la voie à de nouveaux projets collaboratifs.

## LES ACTIONS CLÉS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2025

En 2025, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Agence Régionale de biodiversité (ARB) et l'association Plante & Cité ont récompensé Paris Est Marne & Bois pour la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique, favorable au bien-être et respectueuse du vivant.

Paris Est Marne & Bois participe à l'animation et au suivi du Plan Régional de Santé Environnementale (PRSE) et voit son expertise reconnue dans la gestion des espèces invasives, le frelon asiatique et le moustique tigre. À ce titre, le territoire a procédé en 2025 :



- À la destruction de 451 nids de frelons.
- À la distribution gratuite de 921 pièges et de 300 raquettes électriques "anti-moustiques".
- À 399 traitements anti-larve de moustiques sur les avaloirs à proximité immédiate des sites sensibles.
- Geodata Paris : Projets académiques SIG.

Paris Est Marne & Bois a collaboré avec l'école Géodata Paris pour proposer aux étudiants en licence professionnelle de visiter, en décembre 2025, le Living-Lab Greentech de PEMB au CRESCO de Saint-Mandé. Ils ont pu avoir des échanges avec deux start-ups incubées : Keyros et WaltR, qui utilisent quotidiennement leurs compétences en géomatique au service de la transition écologique.

## QUELQUES CHIFFRES :

**5** économes de flux recrutés (1 économe de flux mutualisé à l'échelle du territoire et 4 déployés directement dans les villes),

**335 000** euros de subvention (un taux de subvention de 60 %).



## 2025 UNE ANNÉE MAJEURE POUR LE PCAET

### Animation, dynamique territoriale et gouvernance du PCAET

PEMB, en partenariat avec l'ALEC-MVE, son partenaire historique, mène une réflexion continue pour s'adapter au mieux aux besoins de l'ensemble des communes du territoire. Dans cet objectif, PEMB officialise en 2025 son réseau d'ambassadeurs du PCAET.

### Programme ACTEE (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

En 2025, PEMB structure et coordonne un réseau d'économes de flux sur le territoire, dans le cadre du programme ACTEE+, dont la collectivité est lauréate en 2024.

## SENSIBILISATION ET ÉDUCATION AU DD

La reconduction de l'ensemble des actions EDD engagées sur le territoire, confirme donc l'ancrage et la montée en puissance du programme :

### Île des Loups

Plus de 680 participants ont découvert les milieux écologiques de la Marne et la biodiversité locale lors de sorties nature encadrées.

### Passeur de Rives

Plus de 10 500 personnes ont pu bénéficier de ce service

### Défi Marne

396 élèves répartis en 14 classes ont participé à ce programme.

### Ateliers Pains bio

540 enfants ont participé aux ateliers de fabrication de pain biologique animés par l'association Courage le Groupe dans les écoles et centres de loisirs du territoire.

### Défi Mobilité

6 classes se sont engagées sur les thématiques des mobilités durables et de la qualité de l'air, en partenariat avec AIRPARIF, BRUITPARIF, l'ALEC-MVE et la Société du Grand Paris.

### Défi Éco-Ambassadeurs

Ce sont 9 communes et 14 structures qui ont participé à ce programme qui vise à former des référents au sein des structures de proximité du territoire de montée en compétences.





La signature d'un partenariat structurant avec la Cité du Développement Durable marque une étape majeure pour le programme EDD de PEMB. Ce partenariat a permis de co-construire des outils pédagogiques innovants et d'enrichir l'offre EDD proposée aux structures du territoire. Il positionne PEMB comme un acteur de référence en matière d'éducation au développement durable à l'échelle régionale.

### **L'innovation en pratique au service des transitions et de la smart City**

La politique Territoire Durable et Innovant s'est déployée au sein du pôle avec pour feuille de route le PCAET. Elle s'est traduite par la mise en œuvre d'expérimentations territoriales sur les différentes thématiques du plan climat et le principe de co-développement des projets basé sur l'engagement de « villes pilotes » parmi les 13 villes que composent le territoire.

Lauréat en 2024, le projet AMELIA est entré dans sa première année de co-développement avec 4 « villes pilotes » : Charenton, Joinville, Vincennes et Saint-Mandé. Ce Démonstrateur D'IA Territorial AMELIA vise à la réalisation d'une cartographie dynamique de la qualité de l'air et du bruit à partir des mobilités. Le 3 juillet et a été marquée par la signature de la charte d'engagement des 4 villes pilotes aux côtés du consortium AMELIA. *De nombreuses retombées médiatiques ont été observées avec notamment la parution sur le Val-de-Marne, les Échos ou encore la Smart City Mag*

PEMB était présent, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, au salon SCWEC de Barcelone en novembre 2025, au côté de Choose Paris Région, Business France et les startup KEYROS et WaltR, partenaires d'expérimentations du territoire.

2025 est une année marquée par des coopérations internationales stratégiques et une reconnaissance à Séoul. Elle a représenté une étape décisive dans le développement de PEMB à l'international grâce à une stratégie proactive de coopération, notamment avec la Corée du Sud. Plusieurs partenariats structurants ont été engagés à travers la signature de protocoles d'accord (MoU) des agences d'innovation et



de développement sud-coréennes, comme des collectivités majeures, voisines de Séoul, telles que Goyang et Ansan. Ces accords ouvrent la voie à des coopérations concrètes dans les domaines économique, culturel, environnemental et touristique.

En octobre 2025 a eu lieu la visite officielle de la délégation conduite par le maire de Ansan a constitué un moment clé dans la consolidation des relations engagées avec la collectivité coréenne. Cette rencontre a permis d'approfondir les axes de coopération définis dans le cadre du partenariat, tout en renforçant les liens politiques et opérationnels entre les deux territoires.

Un second MoU a été signé avec la Taipei Computer Association, agence d'innovation et de développement Taiwanais, qui a permis d'organiser sur le territoire de PEMB un workshop international, en octobre 2025, réunissant partenaires institutionnels, experts et acteurs économiques autour d'enjeux communs tels que l'innovation, la smart City et les coopérations territoriales.



## Marne Bois Bateau-bus saison 2 :

Suite au succès de la saison 2024 et à l'obtention de la délégation de compétence par Île-de-France Mobilité, le service des navettes fluviales Marne Bois Bateau-bus a été reconduit du 2 juin au 19 octobre 2025. Celui-ci a été ajusté et amélioré au regard du bilan pour offrir aux usagers un service au plus près de leurs besoins. Un titre de transport proposé désormais à 2 € avec une gratuité pour les titulaires d'un forfait Navigo.

Cette dynamique a été particulièrement illustrée lors de la Séoul Smart Life Week, où PEMB s'est vu décerné la médaille d'argent du Séoul Smart City Prize. À l'initiative de l'Organisation Mondiale des Villes Intelligentes et Durables (WeGO), en partenariat avec le Gouvernement Métropolitain de Séoul, ce prix célèbre les initiatives urbaines innovantes qui placent l'humain au cœur des stratégies technologiques et de développement durable. Parmi 250 projets, le projet WaterSecure Swim & Flood a permis à PEMB d'obtenir cette prestigieuse distinction. En effet, cette solution, développée en partenariat avec Keyros et Prolog Ingénierie, répond à deux urgences

environnementales majeures : anticiper les risques d'inondation urbaine et prévenir les dégradations de la qualité de l'eau de la Marne préjudiciables à la baignade pour les habitants du territoire.

Ces actions s'inscrivent dans une ambition claire : positionner PEMB comme un territoire ouvert, innovant et attractif, capable de nouer des partenariats internationaux au service de son développement et de son rayonnement.

## MARNE BOIS BATEAU-BUS

### CHIFFRES CLÉS :

**23 924**

passagers transportés  
(173 passagers / jour) en  
augmentation de 18 % par  
rapport à 2024,

**77 %**

des passagers utilisateurs  
d'un titre de transports IDFM,

**1/3**

à 2/3 des trajets  
réalisés en interconnexion  
avec le RER A.





# URBA- nisme

En 2025, la direction urbanisme, composée de 3 agents et d'une directrice, assure les missions relatives à la planification urbaine de l'intercommunalité.



La direction urbanisme a pour mission d'élaborer et suivre les procédures d'évolution des documents de planification urbaine du Territoire. Ainsi, elle a en charge le suivi du plan local d'urbanisme intercommunal et du règlement local de publicité intercommunal.

Le 13 décembre 2023, le Conseil de territoire approuvait le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du territoire. Ce document de planification fixe les grandes orientations d'urbanisme pour les dix années à venir. Il a comme ambition de :

- Valoriser les ressources paysagères du territoire en faisant de la vallée de la Marne la colonne vertébrale du territoire.
- Maîtriser l'urbanisation autour des gares de transport en commun et le long des grands axes.
- Et préserver des quartiers pavillonnaires.

Cette ambition se traduit bien entendu dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), volet politique du PLUI, mais aussi dans la partie réglementaire. Pour exemple, le PLUI contient quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques qui concernent l'ensemble du territoire, des règles ambitieuses sur le pourcentage de pleine terre en zone pavillonnaire, des règles de protection importante du patrimoine architectural et naturel, des règles d'implantation et de gabarit du bâti permettant une insertion harmonieuse des projets dans leur environnement.

Après une année de mise en application, il est apparu nécessaire de procéder à quelques ajustements et rectifications d'erreurs matérielles identifiées par les services instructeurs des communes. Sans remettre en cause les grandes orientations du PLUI, cette procédure de modification simplifiée, engagée en 2024, répondait à la volonté de :

- Clarifier certains points pour une meilleure intelligence du document.
- Accompagner les projets urbains.

- Adapter certaines règles afin d'améliorer l'insertion urbaine et environnementale des projets.
- Mettre à jour de la liste des emplacements réservés.
- Mettre à jour certaines grilles patrimoniales.
- Procéder à des évolutions mineures du plan de zonage.
- Corriger des erreurs matérielles.

Le 6 mai 2025, cette procédure de modification simplifiée a été approuvée.

Par ailleurs, deux déclarations de projets emportant mise en compatibilité ont été approuvées sur l'année 2025 et une autre, engagée en 2025 se poursuivra sur l'année 2026.

La première concerne un projet de bus à haut niveau de service entre la gare Val-de-Fontenay (Fontenay-sous-Bois) et la gare de Chelles-Gournay (Chelles). Le projet traverse les communes de Fontenay-sous-Bois et du Perreux-sur-Marne et nécessite la suppression d'un emplacement réservé inscrit au PLUI et la création d'un nouvel emplacement réservé sur la commune du Perreux-sur-Marne. Cette procédure, engagée par Île-de-France Mobilités, a été approuvée par arrêté inter-préfectoral en date du 4 août 2025.





La seconde porte sur le secteur Ecrins – Forez – Grisons au sein de la concession Val-de-Fontenay Alouettes sur la commune de Fontenay-sous-Bois. Le périmètre Ecrins-Forez-Grisons est situé au sein d'un secteur de projet stratégique pour le territoire, à quelques minutes à pied de la gare Val-de-Fontenay, dont la desserte doit être renforcée dans les années qui viennent (Ligne 15 du GPE, Tramway n° 1, bus des Bords de Marne, prolongement de la ligne 1 du métro).

Le projet nécessitant une mise en compatibilité du PLUi portait sur :

- La réhabilitation et la restructuration des bâtiments existants (« Forez » et « Grisons »).
- La démolition du bâtiment « Ecrins ».
- La construction d'une émergence face à la Place du Général de Gaulle et la création d'un potentiel de constructibilité au sud du secteur de projet.

La programmation envisagée s'inscrit en cohérence avec les objectifs de mixité de la concession Val-de-Fontenay Alouettes et comprendra des logements diversifiés, des activités commerciales et de services et des équipements.

Le projet envisagé comporte un caractère d'intérêt général et nécessite la mise en compatibilité du PLUi à plusieurs égards :

- Le plan de zonage du PLUi afin de permettre la création d'un sous-secteur UZy.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielle afin de compléter les dispositions de l'OAP Fontenay Est, Zoom Salengro.
- Le règlement écrit, afin d'associer au secteur UZy, des règles permettant la réalisation du projet envisagé.

La troisième, engagée en juin 2025, concerne également le périmètre de la concession d'aménagement Val-de-Fontenay Alouettes (VDFA) et a pour objet :

- L'ajustement des Orientations d'Aménagement et de Programmation et l'élaboration de nouvelles OAP réglementaires sur certains secteurs.
- L'adaptation de certaines dispositions du règlement écrit, notamment la zone UZ qui recouvre la majeure partie du périmètre de la concession.
- La modification du plan de zonage.
- La modification des annexes au règlement écrit, notamment les emplacements réservés.

Cette procédure se poursuivra sur l'année 2026 (transmission du dossier à la MRAE, réunion d'examen conjoint (présentation aux Personnes Publiques Associées) et enquête publique).

## Droit de préemption urbain

En 2025, les périmètres de délégations du droit de préemption urbain (DPU) ont été actualisés sur les communes de Villiers-sur-Marne et de Maisons-Alfort.

Au cours de l'année 2025, le Territoire a traité plus de 60 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et a délégué

l'exercice du DPU à l'occasion de 44 DIA (16 à Vincennes, 27 à Fontenay-sous-Bois, 1 à Charenton-le-Pont). Ces délégations ont été faites à plus de 80 % au profit de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, le restant ayant été au profit des villes de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois.

Le territoire a préempté directement un bien faisant l'objet d'une DIA à Charenton-le-Pont.

Par ailleurs, le territoire a délégué un exercice du droit de priorité à l'EPFIF sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés.

# Sites patrimoniaux remarquables

Le territoire compte deux Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), un à Fontenay-sous-Bois et un à Vincennes, pour une superficie totale de plus de 300 ha.

En 2016, suite à la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), ils ont remplacé les anciennes Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et Paris Est Marne & Bois est devenu l'autorité compétente des SPR sur son territoire.

Les SPR sont des outils réglementaires qui permettent de protéger des quartiers où des enjeux patrimoniaux et paysagers ont été identifiés. Ils sont dotés d'une commission locale qui est consultée pour toute modification du document de gestion et pour son suivi.

L'Intercommunalité a mis en place deux commissions locales du site patrimonial remarquable (CLSPR), une pour chaque SPR.

Afin de mieux répondre aux évolutions du territoire et aux nouveaux enjeux réglementaires, urbains et environnementaux, le conseil de territoire a délibéré en 2025 pour prescrire les révisions des deux SPR, sans évolution de périmètre, après validation préalable de chacune des deux commissions locales. Ces révisions permettront de prendre en compte les enjeux énergétiques et climatiques actuels, notamment en encadrant les interventions liées à la performance énergétique des bâtiments et au développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, isolation thermique par l'extérieur), dans le respect du patrimoine bâti, conformément aux



dispositions de la loi relative à la transition énergétique. Elles viseront à assurer la cohérence des SPR avec les documents d'urbanisme récents, en particulier le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), afin de garantir une application claire et cohérente des règles sur le territoire. Un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) avec sa nomenclature cartographique nationale harmonisée sera élaboré et remplacera le document de gestion de l'ancienne AVAP.

Paris Est Marne & Bois conduira ces deux procédures de révision en collaboration étroite avec les deux communes concernées, les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et les Architectes des Bâtiments de France du Val-de-Marne. Les services de l'Intercommunalité seront accompagnés par un bureau d'études spécialisé dans les domaines du patrimoine, de l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui sera désigné en 2026 suite à la consultation lancée en fin d'année.



# TOURiSME



En 2025, l'Office de Tourisme Territorial (OT) a poursuivi le déploiement de ses missions au service de **l'accueil des publics, de la diffusion de l'information touristique, de la valorisation du Territoire et de l'accompagnement des acteurs locaux** dans une logique de consolidation de son action à l'échelle intercommunale.

## Accueil et information sur le Territoire

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue d'accueil et d'information. Au total, **9 700 personnes** ont été accueillies à l'OT Marne Bois Tourisme (situé à Vincennes) et **1 600 personnes** ont été renseignées en face à face et en extérieur sur le Territoire. L'OT a en effet renforcé sa présence hors les

murs en participant à **7 événements organisés par les villes du Territoire** et en expérimentant un **dispositif d'accueil en mobilité** (à vélo et à pied) **sur les bords de Marne**, dans la logique d'aller-vers le public pour lui présenter les atouts touristiques locaux, lui donner des informations pratiques...

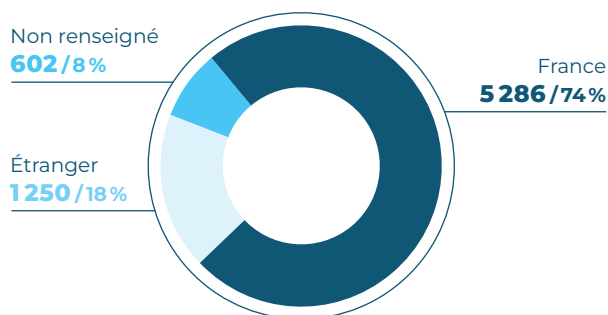
**Plus de 8 000 accueils personnalisés** ont été assurés par les conseillers en séjour au comptoir de l'Office de Tourisme, par mail ou par téléphone auprès de 18 % de visiteurs internationaux et de 74 % de visiteurs français. Parmi eux, 79 % sont franciliens.

## Promotion touristique

L'OT a poursuivi en 2025 ses actions de diffusion et de promotion de l'offre touristique via ses supports numériques et imprimés. Le site internet a enregistré **457 000 pages vues**, avec une moyenne de **13 300 visiteurs par mois** (+ 121 % par rapport à 2024) et a généré **18 000**

**clics vers les sites de partenaires**. Ce travail s'appuie également sur un enrichissement permanent de l'information touristique, avec plus de **400 nouvelles fiches créées ou mises à jour** dans la base nationale de données APIDAE.

Origine des visiteurs  
de l'Office de Tourisme





## L'OFFRE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

**6 518** lits touristiques  
marchands professionnels  
proposées par :

**26** hôtels classés,

**5** résidences de tourisme et

**1** camping classé 4 étoiles

**7 280** emplois  
touristiques

**460** restaurants  
traditionnels

dont **1** restaurant étoilé Michelin

et **2** restaurants labellisés  
Ecotable

**4** sentiers GR®

**2** ports de plaisance et 14 sites  
d'activités nautiques

**1** Monument historique national,  
le Château de Vincennes, avec  
164 000 visiteurs en 2025

**Une offre reconnue pour  
sa qualité :**

- Label Ville d'Art et d'Histoire
- Label Station Nautique 2 étoiles
- 24 artisans labellisés Artisans  
du Tourisme

Sources : Office de Tourisme, Atout  
France, INSEE, URSSAF, CMN

## L'OFFICE DE TOURISME TERRITORIAL (OT)

**Accueillir et conseiller  
les visiteurs :**

**11 300**  
personnes accueillies :

**9 700**  
à l'OT Marne Bois Tourisme

**1 600**  
personnes informées lors  
des événements du Territoire

**Animer et valoriser le Territoire :**

**55** animations  
organisées par l'OT

**1 400** participants

**1 700** billets vendus  
ou délivrés

**20** groupes accueillis

**7** participations  
aux événements des villes

# FAITS MARQUANTS 2025

## JUIN/JUILLET

Exposition hors les murs sur l'Histoire de la baignade en Marne

## JUILLET

l'Office de Tourisme présent tout au long du Vincennes Estival Club

## SEPTEMBRE

Chasse aux trésors à Saint-Mandé

## OCTOBRE

Exposition à l'Office de Tourisme sur la Naissance de l'industrie du cinéma sur le Territoire

## NOVEMBRE

Mois de l'Artisanat avec conférences et ateliers/démonstrations

## Animation et valorisation du Territoire à travers son offre touristique et de loisirs

En 2025, l'Office de Tourisme a poursuivi sa mission de valorisation du Territoire à travers une programmation de **visites guidées, conférences, expositions, ateliers créatifs pour petits et grands et autres animations**.

**38 visites guidées** ont ainsi permis à **600 participants** de découvrir l'ensemble des villes du Territoire. Les actions de valorisation des **savoir-faire locaux** et plus particulièrement le focus mis sur les artisans du Territoire labellisés « Artisan du Tourisme » lors du « Mois des Artisans » en novembre ont attiré 130 curieux lors de conférences et d'ateliers-démonstrations. De plus, la Chasse aux Trésors de l'Office de Tourisme qui s'est déroulée à Saint-Mandé a réuni 560 joueurs à la découverte de la ville de façon historique et ludique. Au total, ce sont **55 animations** qui ont été organisées tout au long de l'année par l'Office de Tourisme réunissant ainsi **1400 participants**.

Le service Groupes de l'OT a accueilli 20 groupes pour des visites personnalisées. Il a également accompagné plus d'une soixantaine de comités d'entreprises, associations... dans leur projet de découverte du Territoire sur une journée.

Remise des prix de la Chasse aux Trésors à Saint-Mandé



## Développement des partenariats

L'année 2025 a été marquée par le renforcement et le développement de partenariats avec les villes et des acteurs privés du tourisme du Territoire et aussi avec les « Organismes de Gestion de la Destination » tel que Choose Paris Region. Un exemple : participation de la Direction Tourisme au dispositif régional d'accueil de stagiaires appelés **les Volontaires du Tourisme** qui sont encadrés par l'OT pendant 2 à 3 mois sur des lieux de fortes affluences : **lors du Vincennes Estival Club** dans la cour du château de Vincennes qualifié par Choose de « Grand événement » pour faciliter les flux et donner des renseignements au public **et aussi sur**

les bateaux-bus les week-ends en bords de Marne.

Ces collaborations permettent d'améliorer la connaissance et la diffusion de l'offre touristique, de valoriser les initiatives locales et de favoriser une meilleure coordination des actions. Elles se traduisent notamment :

- Par une **forte visibilité des offres partenaires** sur les supports numériques et print de l'Office de Tourisme.
- Par l'**appui à certaines démarches de labellisation** ou de qualification : **label France Station Nautique**, **label Artisan du Tourisme** en lien avec le CDT 94 et la CMA IDF-94.

**label Accueil Vélo** de France Vélo  
Tourisme, etc.

Cette dynamique constitue un levier essentiel pour **faire ressortir l'ADN de l'offre touristique territoriale autour de son histoire patrimoniale, architecturale, des bords de Marne, la nature en ville, le cinéma, l'artisanat d'art...** et renforcer ainsi sa lisibilité auprès des publics, petits et grands, français et étrangers.



## Mission d'ingénierie 2025 et perspectives 2026

La « Cellule développement » de l'OT a poursuivi son travail **d'accompagnement des professionnels du tourisme et les loueurs de meublés de tourisme** dans certaines démarches : gestion de la taxe de séjour, mise en place du numéro d'enregistrement (Fontenay-sous-Bois), quête d'un label...

La **mise en place d'un observatoire** à partir d'une multitude de données a permis d'identifier les premiers chiffres clefs du Tourisme Territorial. Ce **Memento 2024-2025** est attendu avant l'été 2026

### Au total 2525329 € collectés dont







# RÉGIE INTERCOM- MUNALE DES MARCHÉS ALIMENTAIRES

# Introduction et Identité de la Régie

La régie intercommunale « Marne Bois Markets », opérant sous l'égide du Territoire Paris Est Marne & Bois, a débuté son activité le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Elle a été créée pour offrir une gestion autonome, réactive et flexible des marchés alimentaires.

## DATES CLÉS DE REPRISE EN GESTION

**Nogent-sur-Marne :**  
1<sup>er</sup> janvier 2024

**Saint-Mandé :**  
1<sup>er</sup> mars 2024

**Joinville-le-Pont :**  
1<sup>er</sup> septembre 2024

## Activité Commerciale (Chiffres 2025)

- L'activité se répartit sur plusieurs sites avec une présence forte de commerçants abonnés et volants :
- **Nogent-sur-Marne** (Centre & Leclerc) : 99 abonnés et une moyenne mensuelle de 206 volants.
- **Joinville-le-Pont** (Gallieni & 8 mai) : 68 abonnés et 342 volants mensuels.
- **Saint-Mandé** (Tourelle & Alouette) : 78 abonnés et 179 volants mensuels.
- **Saint-Maurice** (Émile Bertrand) : 21 abonnés.



## Logistique et Matériel

La régie gère un parc matériel important pour assurer le montage des stands (pannes, piquets, bâches). **Engagement écologique :**

La régie a fait l'acquisition de **deux camions super lourds 100 % électriques** pour les marchés de Saint-Mandé et Joinville.

## Travaux et Entretien du Patrimoine

L'année 2025 a été marquée par des interventions de maintenance préventive et curative :

- **Nogent-sur-Marne** : Avancement du projet de la **future halle**, prévue pour septembre 2026.
- **Saint-Mandé** : Réparation des sanitaires et modernisation des installations électriques du marché de l'Alouette.
- **Joinville-le-Pont** : Installation d'une toilette publique place du 8 mai 45 et remplacement de bouches d'eau.
- **Saint-Maurice** : Début des travaux d'amélioration de l'espace et inauguration de la Buvette du marché.







## Dynamisme et Communication

Pour renforcer l'attractivité, la régie organise des animations mensuelles (fanfares, ateliers enfants, distributions thématiques).

- Succès digital : Un partenariat avec l'influenceur « FlorianOnAir »

a généré plus de 110 000 vues pour les marchés de Joinville.

- Événements forts : Découverte des produits des commerçants mis à l'honneur, atelier enfants, festivités de Noël, etc.

## Axes Stratégiques pour 2026

Le projet 2026 vise une gestion performante et durable selon 5 piliers :

1. Optimisation opérationnelle : Harmonisation des procédures de montage et de nettoyage.
2. Gestion technique : Renforcement de la maintenance préventive (bornes électriques, sanitaires).
3. Transition écologique : Optimisation de la flotte électrique et de la gestion des déchets.

4. Pilotage financier : Amélioration du suivi des droits de place et sécurisation du budget.

5. Qualité de service : Renforcement de la présence des régisseurs auprès des commerçants.

### Conclusion

La régie Marne Bois Markets continue de « cultiver ensemble le goût de la qualité » en modernisant ses infrastructures tout en préservant le lien social.







**VOUS AVEZ TOUTES  
LES CARTES EN MAIN  
POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité  
Paris Est Marne&Bois  
13 communes -  
520 000 habitants

Rédaction :  
Paris Est Marne&Bois

Crédits photo :  
Paris Est Marne&Bois

Réalisation :  
Agence Luciole



Paris Est Marne et Bois



parisestmarnebois



Paris Est Marne & Bois



Paris Est Marne&Bois



Paris Est Marne&Bois

[parisestmarnebois.fr](https://parisestmarnebois.fr)

